



**PROCEDURE DE CANDIDATURE
et FINANCEMENT de la formation 2022-2023
AGENT ADMINISTRATIF TERRITORIAL POLYVALENT**

Session annuelle unique / Rentrée le 7 novembre 2022

PROCEDURE DE CANDIDATURE :

- ✓ Dans un premier temps, le candidat prendra contact avec l'établissement pour vérifier que la formation répond concrètement à son objectif professionnel.
Contact au 02 51 64 62 62 du lundi au mercredi midi ou contactisfct@saint-gab.com

- ✓ Ensuite, il déposera son dossier de candidature complet avec les pièces justificatives demandées. Aucun frais de dossier n'est exigé.

FINANCEMENT :

Cas n° 1 : Le candidat est demandeur d'emploi ou en reconversion professionnelle.

L'organisme de formation a déposé une demande pour l'obtention d'un titre professionnel inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles. L'ISFCT établira la demande de financement du candidat en temps opportun en fonction du résultat de cette demande au RNCP. Les coûts de formation continue seront communiqués ultérieurement.

Cas n°2 : Le candidat est en poursuite d'études ou ne peut bénéficier d'aucune source de financement (Pôle Emploi, Transition Pro, CPF)

Le reste à charge s'élève à 3120 € (paiement fractionné) comprenant les frais pédagogiques, la carte magnétique d'accès, l'envoi de l'attestation de formation en fin de cursus.

RESTAURATION :

La restauration du déjeuner est autorisée dans l'établissement uniquement au self-service, pour un coût de 6,25 € le repas.